

La place de l'élément diatopique dans la genèse des créoles des Petites Antilles : contribution au problème

Introduction

Il est aujourd'hui admis que les colons français, loin de constituer un ensemble linguistique homogène, employaient aussi bien le français commun et populaire de la période classique, que des français régionaux de l'Ouest et du Nord-Ouest de l'Hexagone (Chaudenson 1981, 154; Alleyne 1996, 35-42; Chauveau 2009 et 2012; Thibault 2008ab et 2009, DECA, ALPA I, 2011). Bien qu'il soit peu probable qu'ils aient communiqué en dialecte, dont la compréhension était géographiquement limitée (Chauveau 2009 et 2012), des traits d'origine dialectale ont pu être identifiés dans les créoles¹.

Le rôle joué par les différentes variétés du français et par les dialectes dans la genèse des créoles reste sujet à discussions. La composante dialectale a été parfois jugée importante², et a même pu être assimilée au seul point de départ du créole (ainsi, pour J. Faine, le créole haïtien serait un descendant direct du dialecte normand³). Chaudenson (1981, 154) et Valdman (1992, 76) ont particulièrement souligné le rôle du français populaire et régional dans la constitution des créoles; Alleyne, quant à lui, rappelle la présence d'éléments du français cultivé (1996, 40-42), tandis que Chauveau (2009 et 2012) relativise la participation de l'élément dialectal, en faveur d'un français régional et populaire⁴.

Il convient enfin de ne pas sous-estimer l'importance de l'héritage africain, malgré notre documentation lacunaire. Toutefois, dans le contexte du présent travail, cette

¹ Qu'ils aient pénétré en créole par l'entremise du français régional qui les avait auparavant intégrés (cf. Chauveau 2012, 85-86), ou qu'ils soient issus directement de dialectes tels qu'ils pouvaient éventuellement être pratiqués par certains groupes de colons, hypothèse de travail qu'il ne faut pas complètement écarter, puisse-t-elle paraître peu probable dans l'état actuel de nos connaissances. Pour quelques hypothèses récentes concernant les pratiques linguistiques des colons français arrivés en Nouvelle-France – dont on peut supposer qu'elles étaient semblables à celles des colons établis aux Antilles – on peut se reporter à Mougeon 2008 et à Asselin / McLaughlin 1994.

² Voir la critique dans Chauveau 2009.

³ Faine 1936. L'auteur est revenu sur cette hypothèse dans la suite de ses travaux.

⁴ Qui peut toutefois lui-même avoir intégré des mots d'origine dialectale.

problématique est d'un poids moindre, car nous avons choisi de traiter uniquement de morphèmes d'origine française.

Les critères phonétiques et géo-historiques établis par J.-P. Chauveau (2012) ont permis d'identifier des lexèmes issus de façon certaine ou probable d'un dialecte (notamment des mots d'origine normande tels que *chouk* “souche”, *chatou* “poulpe” ou *kaloj* “cage”, trahis à la fois par leur facture phonétique et par leur distribution dans l'Hexagone⁵). Il en résulte que les dialectalismes proprement dits⁶ seraient relativement rares. Plus nombreux sont les lexèmes provenant de français régionaux⁷, provenance démontrée par l'histoire de leur diffusion dans l'Hexagone (ainsi, *dépalé* “déraisonner, divaguer” ou *pongné* “saisir”⁸). Il reste enfin des diatopismes dont l'origine régionale risque de passer inaperçue, en raison de leur caractère purement sémantique/grammatical ou de variations de leur extension géographique dans l'histoire du français (dans ce dernier groupe, des mots tels que *gadé* “regarder” ou *kité* “laisser” ont néanmoins pu être identifiés en tant que descendants de régionalismes, avec un haut degré de probabilité⁹).

Dans notre contribution, nous relevons quelques cas appartenant à cette dernière catégorie et leur appliquons une méthode fondée sur l'exploitation de corpus textuels¹⁰, qui nous permettent de compléter le témoignage des sources lexicographiques, par définition lacunaire¹¹. Notre contribution se veut donc davantage une démonstration méthodologique qu'elle n'ambitionne de fournir un apport quantitatif à la lexicologie.

Nous avons divisé notre matière en deux parties – une consacrée aux morphèmes grammaticaux et une aux morphèmes lexicaux. À l'intérieur de chacune des deux parties, nous examinons un échantillon de deux éléments (des mots interrogatifs et des outils de négation pour les morphèmes grammaticaux, les types °*rad* et °*griyen* pour les morphèmes lexicaux¹²).

Notre exposé est centré sur les créoles martiniquais (M) et guadeloupéen (G), mais nous mentionnons également, à titre comparatif, d'autres créoles de la région

⁵ Chauveau 2012, 84, 72, 77.

⁶ C'est-à-dire ceux dont les étymons ne sont attestés que dans des dialectes, même si, selon J.-P. Chauveau (2012, 85-86), ils auraient pénétré, du moins brièvement, en français régional avant de s'intégrer au créole.

⁷ Rappelons que ceux-ci peuvent à leur tour avoir une origine dialectale.

⁸ Thibault 2009, 105 et 109.

⁹ Cf. Thibault 2008a, 16 et 17-18 pour ces deux exemples.

¹⁰ Ce corpus, détaillé dans la bibliographie, est constitué de textes allant du Moyen Âge jusqu'à l'époque moderne (avec une priorité donnée aux 17^e et 18^e siècles), de préférence marqués de traits régionaux et/ou populaires.

¹¹ Dans ce travail de type étymologique, nous sommes nécessairement confrontée à l'indigence des sources concernant le français parlé, régional et les dialectes du 17^e et du 18^e siècles. Cependant, comme le remarque J.-P. Chauveau (2009), des sources dialectologiques modernes peuvent se substituer en partie aux sources manquantes de l'époque, étant donné le conservatisme qui caractérise le matériau dialectal.

¹² Le symbole « ° » renvoie au type lexical.

Atlantique : l'haïtien (H), le guyanais (GUY), le trinitadien (TRI), le dominiquais (DOM) et le sainte-lucien (ST-LUC), ainsi que des créoles de l'Océan Indien (OI), le réunionnais (REU) et le mauricien (MAU)¹³.

1. Morphèmes grammaticaux

1.1. Morphèmes interrogatifs

1.1.1. L'élément pronominal *ki*

Le pronom *ki* entre dans la composition d'interrogatifs complexes tels que *kisa* "quoi" (M) et *pouki/pouki sa* (G, M), *poutji/poutji sa* (M) "pourquoi". Il se laisse analyser étymologiquement avec un statut pronominal au sens de "quoi" : ex. « *Kisa* ou lé fè? », « Que veux-tu faire? » (M) ; « *Poutji* ou pati? » "Pourquoi es-tu parti?" (M).

On trouve, de même, en français de Louisiane, l'interrogatif *qui* au sens de « quoi », et *pour qui* au sens de « pourquoi », sûrement de même origine : « *Qui* tu veux dire? » « *Qui* c'est que ça? » (DLF, s. v. *qui*) ; « *Pour qui* t'a fait ça? » (DLF, s. v. *qui*).

Si nous nous tournons vers l'histoire du français, nous constatons que le pronom interrogatif *qui* désignant l'inanimé au sens de "que, qu'est-ce qui" a bien existé en français médiéval et classique. Cependant, il remplit alors uniquement la fonction de sujet neutre, en particulier celui des verbes impliquant une « force agissante » (Buridant 2000, 685a) : « Qui vaut mieux [...] ? », « Qu'est-ce qui vaut mieux? » (*Jeu parti*, Buridant 2000 : 584) ; « Qui te rend si hardi de troubler mon breuvage? » (La Fontaine, *Fables*, I, 10), « Qui vous émeut de la sorte? » (Molière, *M. Im.*, II, 3), « Qui fait l'Oiseau? » – « C'est le plumage. » (La Fontaine, *Fables*, II, 5¹⁴). En français de référence, aucun exemple de *qui* n'est complément, contrairement à ce que l'on observe dans certains parlers normands :

« A *qui* faire sert st'ôtil-là? » (Moisy 1887, 78) ; « Avez-vous entendu ce que j'ai dit? – *Qui*? » (Robin 1879, 331) ; « *Qui* que », « qu'est-ce que » (Maze 1903, 65) ; « *Qui* que tu veux? », « Qu'est-ce que tu veux? », « *Qui* qu'a dit? », « Qu'est-ce qu'elle dit? », « *Qui* qui veut? », « Qu'est-ce qu'il veut? » (Barbe 1907, 99) ; « A *qui* que vous vous décidez? », « *Qui* que vous voulez faire? » (Pont-Audemer et environs, selon Robin 1879, 331)¹⁵ ; FEW II, 1467a, QUID I I signale *qui* au sens de "quelle chose (pron. interr. accentué)" en Normandie et, plus particulièrement, en jersiais, ainsi qu'à Nantes : « *Qui* que vous faites? » « Que faites-vous? ».

Cet emploi, associé au démonstratif *ça* (*qui ça*) est donc sûrement à l'origine du morphème interrogatif martiniquais *kisa* "quoi" (M)¹⁶.

¹³ Pour les autres abréviations, on se reportera à la bibliographie.

¹⁴ Les citations du 17^e s. sont tirées de Fournier 1998, 298.

¹⁵ De même, à Thaon, « *qui* est employé indistinctement pour désigner les choses aussi bien que les personnes » (Guerlin De Guer 1901, 195).

¹⁶ Le démonstratif *ça* est entré également dans l'interrogatif *ki sa*, signifiant "qui", en créole réunionnais (Chaudenson 1974, 363).

Quant à l'interrogatif *pouki/poutji*, il a déjà un caractère adverbial (“pourquoi”) en normand : *pourqui* est, par exemple, attesté en ce sens en guernesiais (Métivier 1870, 429) ou à La Hague (Fleury 1886, 299, 305) ; apparaît également en normand la forme palatalisée, qui est caractéristique du créole martiniquais : *pourtchi* (cf. René Saint-Clair, Hamel 2004, 21) ; cf. aussi FEW IX/II, 401a : « norm. *pourqui* » “pour quel motif” et Lepelley 1974, 119¹⁷.

1.1.2. L'adjectif interrogatif *ki*

L'adjectif interrogatif *qui* (G, M) signifie “quel, quelle”. Ex. : « *Ki* loto yo volé yè oswè a ? », “Quelle voiture a-t-on volée hier soir ?” (G, M, ex. RC, s. v. *ki*). *Ki* avec cette valeur entre en outre dans des morphèmes interrogatifs complexes tels que *kimoun* “qui”, *kijan* “comment”, *ki tan* “quand”, *ki koté* “où” (G, M).

Ce morphème créole, également attesté en haïtien et en mauricien (Chaudenson 1974, 728), semble provenir du dialectalisme *qui* “quel”, attesté dans certaines parties de la Normandie, mais mal documenté par la lexicographie (il est absent du FEW, QUALIS, II, 1411b–1414b et QUI, II, 1464&b-1465ab). Chaudenson (1974, 729) le relève dans le *Dictionnaire du patois normand* de Moisy (1887, s. v. *qui*). On le trouve encore par exemple dans le parler de La Hague : « *Qui* jarre i s'doune ded'pieis quèqu'temps ! » (Fleury 1886, 246, s. v. *jarre* “manières affectées et hautaines”) ou en jersiais : « Je n'sais pon *qui* miracle ch'est ! » (chanson normande citée par V. Hugo, dans Fleury 1886, 329).

1.2. Morphèmes négatifs

1.2.1. Résultats de recherches antérieures

Nous résumons sous ce point des recherches antérieures conduites sur l'origine des morphèmes négatifs dans les créoles atlantiques. Ces recherches révèlent que plusieurs morphèmes fondamentaux du système de négation créole ont une origine régionale :

Pyès “aucun”, “aucunement”, “pas du tout” (M) < fr. rég. de Normandie *pièce* (Thibault 2012b)¹⁸

Pòkò “pas encore” (G, M) : < *pa co*, Ouest et Nord, Normandie, ALF 899, avec apophonie vocalique (ALPA 181)

Ayen “rien” (M, G, H, OI) : < norm. *arrien* < *a* prothétique + *rien* (Boulogne-sur-mer, Haïgneré, ds FEW 10, 285b, 286a-b, 10 ; ALF 1158 ; Thibault 2008a, 128 ; selon Chaudenson, 1974, 685, *arrien* viendrait de *pas rien*¹⁹)

¹⁷ On trouve également *pour qui* suivi de l'élément *que* vers 1835 chez Pierre Rivière, cité par R. Lepelley (1980, 76) : « *Pour qui que* le bon Dieu en fait donc tant souffrir... ».

¹⁸ On peut ajouter à la typologie des emplois dialectaux et régionaux cités par Thibault cet emploi relevé à Yport au sens de “pas” : « J'en ai *pièche* » (Schortz 2002, 30).

¹⁹ Il faut ajouter à ces témoignages dialectaux la forme repérée par Deseille chez les matelots boulonnais (1884, 55) : *arrien* “rien” : « *Zi* ai fait *arrien* » “Je ne lui ai rien fait”.

1.2.2. Le morphème négatif *pon* (G, DOM Nord)

Le morphème négatif *pon* est spécifique à la Guadeloupe et à la Dominique du Nord. Il a été présenté comme une formation créole (< *pa* + *on* “pas un”) par Bernabé (1987, 175), mais au vu de l’existence d’un morphème homonyme en normanno-picard – *pon(t)* < PUNCTUM, il y a lieu d’envisager l’hypothèse d’une origine dialectale.

Un ensemble d’arguments synchroniques et diachroniques (a-c) permet d’étayer cette seconde hypothèse :

- a) L’histoire du français montre l’existence d’un outil de négation *pon(t)* (issu de PUNCTUM et doublet du français *point*) en normanno-picard :

En français médiéval, il est attesté en Picardie : « Ne je ne m’en vuel *pont* garir. » (Adam de la Halle, *Canchons und partures*, p. 192, XII, V, 8, CLM) ; « Chi n’afiert *pont* de salaire » (*ibid.*, 348, p. 4)

Nos sources ne nous ont pas permis de relever le morphème à l’époque classique. Cependant, aux 19^e et 20^e siècles, il apparaît dans différentes parties de la région normanno-picarde : *pont* “pas”, ex. : « A *pon* ? » “N’est-ce pas ?” (matelots boulonnais, Deseille 1884), « I ne nen a *pont* » ; « Jen ne veux *pont* » (“pas”, Boulogne-sur-Mer, Haigneré 1903, ds FEW IX/II, 593a) ; « pon d’timps » “un rien de temps” (Cerfontaine, ds FEW IX/II, 593a)²⁰

Les *Rimes et poésies jersiaises* (Mourant 1865) montrent que le morphème était fréquent en jersiais : « N’y a *pon* d’rimeux qui n’aim’ l’enchens. » (71) ; « Hier j’n’avais *pon* de savon » (79) ; « N’as-tu *pon* honte ? » (87) ; « Je n’en ments *pon* » (231) ; « I ne faut *pon* zoublié [...] » (35)

La forme *pon* est donc essentiellement concentrée dans des zones de provenance supposée des colons ; elle est présente également en Wallonie (namurois, Soignies, Awenne), dans le Nord, à Saint-Omer (FEW IX/II, 593a).

- b) En créole, *pon* connaît deux valeurs grammaticales :

- 1) adjectif négatif signifiant “aucun, pas un”, employé en cas d’emphase (Bernabé 1987, 175) ; ex. : « *Pon* moun pa sav », “Personne ne sait” (litt. “Aucune personne [...]”), « I pa ni *pon* tan », “Il n’a aucun temps”. Cette valeur est parfaitement compatible avec l’étymologie avancée par Bernabé, *pa* + *on*, mais elle n’exclut pas non plus l’étymologie normande, surtout au vu des emplois suivis de compléments nominaux (« Hier j’n’avais *pon* de savon » ou « N’y a *pon* d’rimeux [...] », cités sous a).
- 2) morphème de renforcement de négation verbale : « I pa *pon* vin », “Il n’est nullement venu”, I pa *pon* ka vin “Il n’est nullement en train de venir” (Telchid/Poullet 1990, 225) ; « An pa *pon* dòmi » “Je n’ai aucunement dormi” (Delumeau 2006, 114). Cette valeur, traduisible par “aucunement, pas du tout” est, en revanche, incompatible avec l’étymologie *pa* + *on* “pas un”, alors qu’elle est favorable à l’étymologie normande.

On notera en outre que, dans certains emplois, *pon* est substituable par *pwen(n)* (< PUNCTUM) (G) : « An pa tini *pwen* lajan. » “Je n’ai pas d’argent.” (Tourneux/Barbotin, 335).

²⁰ Voir aussi Lepelley 1995 : 89, 136, 137 et *passim*.

- c) La forme *pon(t)* est absente, il est vrai, des anciens textes créoles de la Caraïbe ; on y trouve cependant *point*, par exemple :
- [...] luy [c.-à-d. Dieu] mouche manigat pour tout faire, non *point* autre comme luy. Vouloir faire maison, non *point* faire comme homme (A. Chevillard, 1659, Hazaël-Massieux 2008, 29-30)
- [...] tems la li aimé bon quior / dans mond' n'a *point* qui pis aise (Jeannot et Thérèse, 1783, Hazaël-Massieux 2008, 146)
- [...] pour voir si n'y en a *point* qui mouri par faute maman là (Proclamation de Port-au-Prince, 1793, Hazaël-Massieux 2008, 192)
- [...] c'est que n'y a *point* monde libres assés la sus bitation... (Proclamation de Port-au-Prince, 1793, Hazaël-Massieux 2008, 189)
- [...] aux municipalités par-tout outi g'nia *point* commandans-militaires (Proclamation, 1798, Hazaël-Massieux 2008, 208)
- Et que vou pas tandé proclamation la qui dire comme ça que n'a *point* l'esclave encore... (Proclamation Le Cap, 1796, Hazaël-Massieux 2008, 211)

Bien qu'il soit impossible d'en acquérir la moindre certitude, il se pourrait que certaines occurrences de la forme transcrite *point* représentent une francisation étymologisante de *pon*, selon la coutume fréquente des scripteurs des premiers textes créoles (Hazaël-Massieux 2008, 17).

Malgré la faiblesse de ce dernier argument, l'ensemble des observations qui précèdent nous confortent dans l'idée d'une origine normanno-picarde du morphème créole *pon* (rappelons notamment sa valeur d'auxiliaire de négation verbale, difficilement compatible avec l'étymologie < *pas* + *on* et la forte présence de *pon* dans les régions de provenance des colons).

Il faut cependant parer un contre-argument de taille : c'est le fait que le morphème *pon* n'est attesté qu'en Guadeloupe et dans la Dominique du nord, régions qui sont précisément les seules où l'article indéfini prend la forme *on* (ALPA I, 326)²¹. Il nous semble qu'il ne s'agit pas là d'une simple coïncidence et que le choix par le créole du morphème dialectal *pon* au détriment de ses concurrents du français standard aurait pu être favorisé par la présence de l'article *on* dans ces régions, présence qui aurait permis une réanalyse du morphème normanno-picard avec le sens de « pas un », à partir de la forme *on* et du phonétisme *p*.

Dans cette première partie, nous nous sommes limitée à étudier quelques exemples de deux sous-systèmes grammaticaux créoles. Cependant, ces exemples suffisent à montrer une participation importante de l'élément diatopique à la constitution des créoles, participation d'autant plus remarquable qu'il s'agit de morphèmes grammaticaux, constitutifs de l'ossature même de la langue.

²¹ Cependant, les grammaires et les dictionnaires pourraient être incomplets en ce sens que le morphème *pon* pourrait être attesté à date ancienne en créole martiniquais. En effet, son emploi a été constaté chez une locutrice âgée d'origine martiniquaise demeurant à Case Pilote (nous remercions Manuella Antoine pour cette information).

2. Morphèmes lexicaux

2.1. Le type lexical *rad*

Ce type lexical se présente sous trois formes phonétiques : *rad*, *had* et *wad*. Le sens est en général “vêtements”, sauf en Guadeloupe, où s’ajoute un sème péjoratif engendrant le sens de “vieux vêtements, haillons” : *rad* (*had*), “vêtements” (M, ALPA II 443 ; H, HCB D ; ALH I, 455), *had* “vêtements” (DOM, ST-LUC – où l’on trouve aussi *rad*, *wad* –, ALPA II, 443), *had* (*rad*) “vieux vêtements, haillons” (G, Tourneux / Barbotin, Ludwig, s. v. *had* / *rad*)²².

Le mot est attesté en créole antillais depuis le début du XVIII^e s., sous une forme francisée en *hardes*, conformément à son étymologie (< HARDES, FEW III, 416a-418a, *FARD) :

J. C. pas plitôt mort, toutes soldats volé *hardes*-li, metté li tout nid comme maman-li faire li. (*Passion selon St Jean*, Hazaël-Massieux, 2008, 82)

Il existait également sous la forme *la harde* en créole mauricien ancien, qui nous en a laissé plusieurs occurrences au sens de “vêtements”, dont la suivante :

Arla couman li té apré bégéné, marron vini volore tout son *la harde* [...] (*Zistoire Moucié Caraba*, 1850, FonSingConcordances)

Le sens actuel de l’étymon *hardes* pourrait, de prime abord, laisser conjecturer que le mot procéderait du français standard “vêtements pauvres et usagés”. Cependant, la large diffusion dans le domaine créole du sens de “vêtements”, dépourvu du sème /péjoratif/ (sauf en Guadeloupe), rend cette étymologie sujette à caution. On note également un choix massif par les créoles du type °*rad* par rapport à des concurrents du français standard (même si l’on a *lenj* en Guadeloupe ainsi que, dans plusieurs points d’enquête, chez de jeunes Martiniquais : ALPA II, 443 ; RC, *rad*, *lenj*²³). Cette préférence lexicale n’indiquerait-elle pas une influence de parlers régionaux dans lesquels l’étymon HARDES aurait été répandu ?

Voyons tout d’abord ce qu’il en est des significations du mot *hardes* en français de référence à l’époque de la colonisation.

En remontant jusqu’au 16^e s., nous notons que le mot *hardes* désignait “toutes sortes d’objets” : « Vivres, artillerie, munitions, robbes, deniers et aultres hardes » (Rabelais, III, 49, ds Huguot, s. v. *hardes*).

²² *Hardes* est attesté également en français canadien au sens de “vêtements” (PR 1993) et en acadien au sens de “vêtements, neufs ou vieux” (DECOI, s. v. *hardes*). A. Thibault nous indique cependant son caractère archaïque en français québécois et en français acadien contemporains.

²³ Lors d’une enquête effectuée par nos soins en Martinique (à Schoelcher, Fort-de-France, Sainte Luce, Anse-à-l’Âne et au Prêcheur) en novembre 2013, nous avons constaté une différence générationnelle entre l’emploi du type °*rad*, utilisé par la population âgée, et celui du mot *lenj*, privilégié par la jeune génération, différence parfois explicitée par nos informateurs.

Le sens de “effets personnels” (depuis 1480, TLF) prédomine dans la lexicographie du 17^e s. :

« Hardes... signifie un amas de menu equipage seruant à l'usage de la personne soit ciuile soit militaire » (Nicot 1606 s. v. *hardes*, Dict16-17); « furniture, stuffe, implements, baggage, necessaire chaffer » (Cotgrave 1611 s. v. *harde*, Dict16-17); « ...tout l'équipage d'une personne, comme habits, linge, cofre. » (Richelet 1680, s. v. *hardes*; Dict16-17)

Le mot *hardes* fonctionne comme hyperonyme par rapport à *habits* :

« Hardes, au pluriel signifie les habits et meubles portatifs qui servent à vestir, ou à parer une personne, ou sa chambre. J'ay donné à garder à l'hoste ma valise où il y avoit mon linge, mon habit et toutes mes hardes. » (Furetière 1690, s. v. *hardes*).

Seul le dictionnaire de l'Académie, à la fin du 17^e siècle, met le sens de « vêtements » davantage en avant, tout en révélant qu'il continue à participer d'une polysémie importante :

« Ce qui sert à l'habillement ou à la parure d'une personne. De belles hardes. De riches hardes. Il se prend aussi dans une signification plus estenduë pour les meubles qui servent à la parure d'une chambre. Il y a de belles hardes dans cette maison. On y a trouvé, on y a vendu de tres-belles hardes. » (Ac 1687 (Av-Prem. 3) et Ac 1694; Dict16-17)

Selon les documents littéraires et privés du 17^e siècle, le sens du mot *hardes* reste majoritairement celui de « toutes sortes d'objets », « effets personnels », comme dans les exemples suivants :

1) [...] qu'aussi bien que [...] vous puissiez dire que vous avez avec vous tout ce qui est à vous. Non pas, à dire le vray, *une quantité de hardes inutiles*, ni un grand accompagnement de chevaux, ny une extrême abondance d'or et d'argent monnoyé (Vincent Voiture, *Lettres*, 1648, p. 451, Lettre 145 à marquis de Pisany, FRANTEXT)

2) le 13 de mars [...] 1652 donné a un [...] chartier de chastre pour a mener *mes hardes* et pour les faire porter par un crocheteur (Marguerite de Mercier, 65, milieu 17^e, Ernst/Wolf 2005)

3) Et jetant brusquement les *hardes* qu'il trouvoit; / Il a même cassé, d'une main mutilée, / *Des vases* dont la belle ornoit sa cheminée²⁴ (Molière, *L'École des femmes*, 1663, p. 242, acte IV, scène VI, FRANTEXT)

Le sens de “vêtements” est également bien représenté dans les textes de cette période. On notera toutefois la réalisation du sème /collectif/ dans la plupart des emplois relevés dans *Frantext*, comme dans les occurrences suivantes²⁵ :

4) Je crois que vous aimerez celui que vous recevrez, tout fade qu'il est. La cornette est fort jolie, et les choux rouges. Enfin cela fera que vous ne vous jouerez plus à me *demande des hardes* sans y avoir pensé deux fois. (Mme de Sévigné, *Correspondance*, t. 3, 1680-1696, 1696, p. 468, 1689, FRANTEXT)

²⁴ On notera l'inclusion notionnelle de *vases* dans *hardes* (c'est nous qui soulignons).

²⁵ Les éléments combinatoires activant ce sème dans 'hardes' ont été mis en italique.

5) Elle *s'indisposoit* contre ses amants, comme *contre ses hardes*. (Jean-François de Retz, *Mémoires*, t. 4, 1651-1654, 1679, p. 229, partie 2, FRANTEXT)

En 6), se dégage une opposition para-synonymique entre *habits* et *hardes* : *habit(s)* serait plus propice à la réduction d'extensité (les vêtements particuliers portés par une personne à un moment t°), tandis que *hardes* serait privilégié dans des contextes activant le sème de /totalité/ (« vos hardes n'auront point été arrivées »²⁶) :

6) *Quels habits aviez-vous* à Lyon, à Arles, à Aix ? Je ne vois que cet habit bleu ; vos *hardes n'auront point été arrivées*. Votre ballot de votre lit partira cette semaine (Mme de Sévigné, *Correspondance*, t. 1, 1646-1675, 1675, p. 180, 1671, FRANTEXT)

Ce n'est qu'au 18^e siècle que le sens de “vêtements” devient parfois simple équivalent contextuel de *habits* (7, 8). Cependant, de nombreux contextes continuent à activer le sème de /collectif/ (9²⁷) et/ou la marque /péjoratif/ (10, 11). En outre, le sens de “toutes sortes d'objets” continue à être usité²⁸.

7) L' autre lui donna aussitôt raison, et s'engagea de porter ses *hardes*, et même les miennes, si je me voulois mettre à l'eau avec lui. Ce qui fut dit fut fait : La Forêt et moi nous deshabillâmes, nous fîmes un paquet de *nos habits*... (Simon Tyssot de Patot, *Voyages et aventures de Jaques Massé*, 1710, p. 114, FRANTEXT)

8) Vous êtes la maîtresse, Madame ; pour moi qui n'ai point à changer de *hardes* (Florent Carton Dancourt, *La Foire Saint-Germain*, 1711, p. 138, scène X, FRANTEXT)

9) [...] armoires sans serrure, comme toutes celles de ce royaume, et qui enfermoient *toutes les especes de hardes* dont il pouvoit avoir besoin pour changer. (Abbé Jean Terrasson, *Sethos, histoire, ou Vie tirée des monumens anecdotes de l'ancienne Égypte, traduite d'un ancien manuscrit grec*, 1731, p. 436, liv. 8, FRANTEXT)

10) Je lui jettai un paquet de *hardes* qui pouvoient servir à la dernière des païsanes. (Robert Chasles, *Les Illustres Françaises : histoires véritables*, 1713, p. 388, M. Des Frans et Silvie, FRANTEXT)

11) Elle étoit panchée vers le ruisseau en lavant ces *vilaines hardes* (Antoine Hamilton, *Histoire de Fleur d'Épine*, 1719, p. 209, FRANTEXT)

Le dictionnaire de l'Académie, au 18^e siècle, continue à englober le sens de “vêtements” sous la signification hyperonymique de “effets personnels” :

Il se dit generalement de tout ce qui sert à l'habillement, à l'usage ordinaire et necessaire de la personne. De belles hardes. De riches hardes. (Ac 1718, s. v. *hardes*, définition reproduite presque littéralement dans Ac 1740, 1762, 1798)

Le sème /péjoratif/ est explicité dans le dictionnaire de Trévoux (1771) : « “vêtements, vieux vêtements” (Ce terme n'est pas du style noble) » (cité ds TLF, s. v. *hardes*).

²⁶ De plus, la mention de “ballot de lit” montre que le terme est sans doute à prendre dans un sens un peu plus vaste que “vêtements”, malgré l'isotopie de ‘vêtements’ induite par le cotexte précédent.

²⁷ On notera également en (8) la présence d'une indétermination, orientant le sens vers le domaine du générique.

²⁸ Nous ne représentons plus ici ce dernier, hérité des époques précédentes.

La persistance en français tout au long de la période classique du sens de “divers objets (appartenant à une personne)”, ainsi que la fréquence des sèmes /collectif/ et /péjoratif/ nous éloignent du sens de “vêtements” doté d’une extensité variable, caractéristique de la plupart des créoles employant le type *rad*.

Si nous nous tournons maintenant vers la diatopie, nous relevons le type *harde(s)* au sens de “habit”, “vêtements” dans plusieurs dialectes, notamment à l’Ouest : la carte ALF 678 montre la réponse « +hard » (sous les formes *ard* ou *hard*) dans la traduction de la phrase “ôte ton habit” dans de nombreux points d’enquête : la Manche (3 points), Aurigny (1 pt), Côtes du Nord (1 pt), Ille-et-Vilaine (3 pts), Morbihan (1pt), la Mayenne Nord-Ouest (1 pt), Loire Inférieure (3 pts rapprochés de la côte), Vendée (3 pts), Deux-Sèvres (1 pt) (cf. également FEW III, 416b-417a). On notera que le lexème y est tout à fait compatible avec une extensité sémantique réduite comme celle que °*rad* connaît en créole, c’est-à-dire “vêtements qu’une personne porte sur elle à un moment t°”, alors que celle-ci est peu présente en français de référence.

Bien qu’elle soit absente du FEW (FARD, III, 416-419a), la prononciation en *r* initial, typique de la Martinique, est bien attestée en Normandie, comme en témoigne la graphie *rharden* dans ce texte du début du 20^e siècle :

Y s’dit : « J’vas perd’ ma femme qui m’fait d’si bouonne tcheusaine, qui lève et r’passe *mes rharden*... » (Louis Bascan, *Monologues Normands pour ceux qui veulent rire*, p. 8, *Histoire d’un... c’mement qué j’dirai ?*, région de Bayeux, date : 1903)

Il s’agit d’un traitement typiquement normand du [h] aspiré, et la diffusion importante de cette forme à la Martinique (RC et ALPA II, 443) tend à confirmer l’hypothèse de l’origine régionale du mot.

Étant donné la présence du mot *hardes* au sens de “vêtements” en français, en particulier en français populaire, des 17^e et 18^e siècles, une influence du français sur l’implantation du terme en créole n’est certes pas à exclure. Toutefois, la comparaison entre la structure sémantique du mot en français de l’époque classique et dans les dialectes de l’Ouest porte à penser que son origine serait avant tout régionale.

2.2. Le type lexical griyen

Les principaux sens de °*griyen* (< GRIGNER, FEW XVI, 67b, GRÎNAN) attestés en créole peuvent être caractérisés en trois points, en fonction des sèmes dominants :

1) le sème /grimace/

Grigné “faire des grimaces”, “froncer le visage [...] surtout face au soleil ou au vent” (G, Tourneux/Barbotin, Ludwig; DECA, s. v. *grigner*)

Grinyen “grigner, action provoquée par le soleil, la réverbération” (M, Jourdain 1956, 44, sens présenté comme « vieux », mais on le retrouve à date moderne, ex : « Pa ni soley isi-a, / Poutji ou ka *griyen* ? » E. Lefel/J.-Ph. Martély, *Pa fè lèkètè*)

Gwiyen “grimacer” (ST LUC, JMo ; KD, ds DECA, s. v. *grigner*)

Grignen “grimacer” (GUY, GBa, ds DECA, s. v. *grigner*)

De ce sémantisme relève également la première attestation connue, conservée dans le recueil de fables du Guadeloupéen Paul Baudot : « Vini voué-yo *grigné* ! Babille à yo troussé. » (P. Baudot, *Les deux rats boulangers*, 1856 ? ; Hazaël-Massieux 2008, 263)²⁹

- 2) les sèmes /rire/ ou /sourire/ + /grimace/, /gêne/, /ironie/, /moquerie/, /hypocrisie/, /intensité/
Griyen “rire jaune” (M, RC)
Grigné “rire jaune” (G, Tourneux / Barbotin, Ludwig ; DECA, s. v. *grigner*)
Griyen “faire la moue, rire en montrant les dents” » (H, Faine 1936, ds DECA, *grigner*), “rire, sourire (en réponse aux insultes)”, “ricaner” ; *griyen dan li* “sourire ironiquement”, “se moquer” ; *griyen dan (li fò)* “rire bruyamment” ; *griyen dan sou* “se moquer” ; *nan griyen dan* “blaguer” (H, HCBD³⁰)
Gwiyen “sourire ironiquement” (ST LUC, JMo ; KD, ds DECA)

Appartiennent à cette catégorie sémantique la plupart des occurrences que nous avons pu relever dans des textes littéraires et sur la toile³¹ :

Viékò-a *griyen*, mé i pa rivé di dé mo kolé (M, R. Confiant, *Kod Yanm*)³²

Ou kay mantjé mwen, fout ou té janti épi ou té ka *griyen* ba mwen tout dan'w déwô. (M, *Potomitan, site de promotion des cultures et des langues créoles*, <http://forum.potomitan.info/viewtopic.php?f=4&t=153>)³³

Kantapou anlè sé masonn-lan, tout koté ou alé ou ka wè fidji sé kandida-a ka *griyen* ba'w. E gason, sé o pli *griyen*, o pli fè *makakri*. (M, 9 juin 2007, <http://www.bondamanjak.com/mdam-politik-wouv>)³⁴

- 3) le sème /sourire/
Griyen “sourire” (M, RC), *griyen dan* “sourire” (M, G.-H. Léotin³⁵)

²⁹ “Regarde-les montrer les dents ! Leurs babines sont retroussées.”

³⁰ C’est nous qui traduisons de l’anglais au français.

³¹ Les éléments en italique mettent en évidence la présence de divers sèmes complémentaires aux sèmes /rire/ et /sourire/.

³² “Le vieillard sourit, mais il n’arriva pas à prononcer deux mots cohérents.” (traduction du texte extrait de R. Confiant, *Kod Yanm*, Caraïbe Editions, 2009, 2^e édition).

³³ “Tu vas me manquer, comme tu étais gentil et comme tu me souriais à pleines dents !”

³⁴ “Sur les murs, où que tu ailles, tu vois les visages des candidats te sourire (en grimaçant). Et, garçon, c’est à celui qui sourit (grimace) le plus, à celui qui fait le plus de pitreries.”

³⁵ Dans cet emploi littéraire, le contexte permet de supposer la réalisation du seul sème /sourire/, sans participation d’aucun sème afférent : « Manman mwen kantapou’y té rété asiz dwèt kon pitjèt, séryèz kon an mòso pen rasi, ou pito kon an moun éti lanmizè za dézapwann *griyen dan* [...] » ; “Ma mère, quant à elle, restait assise droite comme un piquet, grave comme un morceau de pain rassis, ou plutôt comme une personne à qui la misère a déjà désappris à sourire [...]” (Georges-Henri Léotin, *Mémwè latè*, Bannzil Kréyol, 1993 : 17 ; c’est nous qui traduisons et soulignons).

Toutefois, il faut bien noter que cette attestation littéraire, ainsi que la définition lexicographique de RC semblent refléter des innovations littéraires : en effet, notre enquête récente effectuée en Martinique (voir la note 23) nous a montré que les locuteurs de toutes générations associent nettement le verbe *griyen* aux notions de grimace, de sourire hypocrite ou mécanique, excluant la réalisation du seul sème de /sourire/. Seul un locuteur d’origine sainte-lucienne a attribué à *griyen* le sens de « sourire » sans aucune connotation complémen-

Gwiyen “sourire” (ST LUC, JMo ; KD, ds DECA)

Les points 2 et 3 permettent de constater la fréquente réalisation des sèmes de /rire/ et de /sourire/ dans différents créoles atlantiques, indépendamment de divers sèmes complémentaires qui viennent nuancer ce signifié. Ce point de sémantique sera capital pour notre démarche étymologique.

Le DECA (s. v. *grigner*) explique l'étymologie de °*griyen* à partir du français populaire, en renvoyant à TLF : « *grigner* (vx et pop.) ‘plisser les lèvres en montrant les dents, p. ext. grimacer’ ».

Cependant, ce sens ne permet aucunement d'expliquer la large diffusion des sèmes de /rire/, /sourire/ dans les créoles atlantiques. Les sources lexicographiques et les bases textuelles confirment l'absence de ces sèmes en français de toutes les périodes. On observe en français uniquement la réalisation des sèmes de /dents dénudées/, /grincement de dents/, /grimace/, /mauvaise humeur/, /menace/, et ceci en particulier dans les plus anciennes étapes de la langue : le mot était fréquent en ancien et en moyen français, avec pour principales significations les suivantes : *grignier* “faire une grimace”, “geindre, se lamenter” (TL IV, 666), *grignier les grenons* “froncer la figure” (pic., vers 1180, FEW XVI, 67a), *grignier (les dens)* “grincer des dents, grommeler” (depuis 1170, TLF), *soi grignier* “se mettre en colère” (DMF).

Après le Moyen Âge, le verbe se fait rare en français de référence. Huguet ne le note pas pour le 16^e siècle, ne signalant que l'adj. *grigne* au sens de “maussade”. À partir de Cotgrave (1611 : *grigner* “to grinne”, c'est-à-dire “montrer les dents”), le mot disparaît de la lexicographie pour toute la période classique. Frantext n'en donne non plus aucune occurrence littéraire pour les 17^e et 18^e siècles. Selon nos sources, le mot ne réapparaît qu'au 19^e s. avec un sens restreint à quelques-unes de ses acceptions anciennes : « *grigner les dents*, ‘les montrer par humeur ou menace’ » (Littré) ; « On dit qu'un chien grigne, quand les dents de la mâchoire inférieure font saillie. » (Rigaud 1888), « *grigner*, “grimacer” » (LarT, ds FEW XVI, 67a).

Non seulement, donc, le verbe n'est pas attesté dans les sources de l'époque classique³⁶, mais aucune référence au rire ou au sourire n'est perceptible en français tout au long de son histoire.

Si nous nous tournons maintenant vers la diatopie, nous constatons la présence de deux ensembles sémiques, dont le premier est commun avec le français de référence et avec les sens du type 1) en créole :

- 1) les sèmes /dents dénudées/, /grimace/, /mauvaise humeur/ et apparentés

“grincer les dents” (mouz. *grignie*), “grincer” (pic. *grigner*), “faire des grimaces (en montrant les dents)” (Bolbec, Tôtes *grigner*), “pleurnicher (bess. *grigner*)”, “grogner, murmurer”

taire.

³⁶ Bien que l'on ne puisse pas exclure sa présence sporadique pendant cette période, car les sources écrites en français classique ne reflètent qu'imparfaitement l'usage parlé et qu'elles n'ont pu être consultées de façon exhaustive.

(Mons *grigner*), “se plaindre” (pic. *grigner*), “avoir l’air maussade” (gaum., bourg. *grigner*), “être chagrin” (Gr Combe) (exemples tirés du FEW XVI, 67ab)³⁷.

Le deuxième et le troisième groupes de sèmes sont spécifiques à la diatopie, et correspondent respectivement aux sens créoles du type 2) et 3) :

2) les sèmes /rire/ + /moquerie/, /grimace/, /intensité/

“se moquer” (*grigner*, Pas de Calais, Boulogne-sur-Mer, Haigneré 1903; *grignard* “moqueur”, Béthune, Corblet, 1851), “rire en grimaçant” (*grignir*, jers.); FEW relève également une forme piémontaise avec le sens de “ridere squaiatamente”, donc “rire à gorge déployée”; on trouve également les dérivés *dégrigni* “parodier qqn” (gaumet), *dégrigner* “se moquer de qqn” (St-Pol, Pas-de-Calais), *regrigner* et *dégrigner* “se moquer de qqn en grimaçant” (Ardennes) (exemples tirés du FEW XVI, 67b-68a).

On aurait peut-être un exemple littéraire de ce sens en jersiais (cependant, l’interprétation exacte de *grignir* reste ici sujette à caution³⁸) :

Que le monde sait plein d’orgui,
qu’est qu’ou voulez qu’y faîche,
De les en piccagni,
est che que ch’est la ma plièche.
J’ai ben d’aute chose à faire :
et vous qui en *grignis*,
Valous d’abon mus qu’ieux :
étous ben mus rassis ?
Quand es enterremens
ou zallais vos landrer
Est-che pour baïre ou mangi,
ou est-che pour y pleurer ? (*Poésies jersiaises*, Mourant 1865, 31, date : 1838)

3) le sème /rire/

“s’amuser, rire” (*grigner*, artois, Lecesne 1874, ds FEW 16, 67b); “rire” (Valdieri, Roaschia, Piémont, ds FEW, XVI, 67b)

Au vu des points 2 et 3, nous constatons la présence quasi-exclusive des sèmes de /rire/ et de /sourire/ dans des dialectes du Nord et du Nord-Ouest : en normand, en picard, en artésien et en gaumet, donc, pour une bonne part, dans des régions de provenance supposée des colons. Il est vrai que ces sèmes sont attestés également dans d’autres régions (comme dans les Ardennes ou dans le Piémont), mais ils sont décidément absents de toutes les sources françaises. Bien que leur présence dans un dialecte aussi éloigné que le piémontais puisse faire penser à une genèse spontanée du sémantisme de /rire/ (/sourire/) à partir du protosémantisme de /dents dénudées/

³⁷ Nous nous limitons ici à mentionner un choix d’exemples représentatifs des significations relevant du type 1.

³⁸ On peut traduire comme suit : “Que les gens soient pleins d’orgueil, que voulez-vous que j’y fasse ? De les en fustiger, est-ce bien là ma tâche ? J’ai bien d’autres choses à faire, et vous qui en ricanez (?), valez-vous bien mieux qu’eux ? Avez-vous le sens bien mieux rassis ? Quand vous allez vous montrer aux enterrements, est-ce pour boire et manger, ou bien est-ce pour y pleurer ?”

la large diffusion de ce sème dans les différents créoles de l'Atlantique ainsi que sa présence dans plusieurs parlers des colons invite à poser une étymologie du mot dans le français régional du Nord et du Nord-Ouest de la France.

Conclusion

En partant du constat de la complexité des pratiques linguistiques des colons, nous avons posé l'hypothèse que le système linguistique du créole pourrait refléter cette complexité à un degré plus profond que ce qui nous apparaît lorsque nous nous tenons aux grandes sources lexicographiques. Nous avons sélectionné plusieurs morphèmes créoles dont le sémantisme et/ou la fonction, malgré la présence d'un étymon plausible en français commun, n'est pas en tous points compatible avec cette étymologie (*°rad*, *°griyen*, *qui*), ni avec l'hypothèse d'une création spontanée du système créole (*pon*). Une étude contextuelle à partir de sources reflétant différentes variétés du français et de sources dialectologiques nous a permis de constater une compatibilité importante entre le sens et la fonction de ces morphèmes en français régional et/ou dans des dialectes, d'une part, et dans les créoles, d'autre part, au détriment du français commun et populaire, même si ce dernier a pu favoriser l'implantation en créole de certains des morphèmes étudiés.

Sans préjuger de l'importance de l'élément diatopique dans la genèse d'autres morphèmes créoles qui possèdent des étymons plausibles en français de référence (nous avons opté ici à dessein pour des morphèmes pour lesquels la démarche tendait à révéler une origine régionale), les résultats de la présente recherche montrent qu'une analyse sémantique de corpus écrits en français de l'époque de la colonisation et en français régional, pourrait nous amener à revoir à la hausse la place de l'élément diatopique dans la formation du lexique et du système grammatical créoles³⁹.

Laboratoire Bases, Corpus, Langage - UMR 7320
Université de Nice Sophia Antipolis / CNRS

Bohdana LIBROVA

Bibliographie

Ouvrages théoriques et lexicographiques

- Alleyne, Mervyn C., 1996. *Syntaxe historique créole*, Paris/Schoelcher, Karthala/PU créoles.
ALF = Gilliéron, Jules/Edmont, Edmond, 1902-1910. *Atlas linguistique de la France*, Paris, Champion, 35 fasc. en 17 vols.
ALH = Fattier, Dominique, *Contribution à l'étude de la genèse d'un créole : l'Atlas linguistique d'Haïti, cartes et commentaires*, Villeneuve d'Ascq, ANRT, 1998.

³⁹ Nous tenons à remercier ici André Thibault pour ses précieuses suggestions et remarques.

- ALN = Brasseur, Patrice, 1980-1997. *Atlas linguistique et ethnographique normand*, Paris, Éditions du CNRS, 3 vols.
- ALO = Massignon, Geneviève / Horiot, Brigitte, 1971-1983. *Atlas linguistique et ethnographique de l'Ouest*, Éditions du CNRS, Paris, 3 vols.
- ALPA I = Le Dù, Jean / Brun-Trigaud, Guylaine, 2011. *Atlas linguistique des Petites Antilles*, Paris, Éditions du CTHS, t. 1.
- ALPA II = Le Dù, Jean / Brun-Trigaud, Guylaine, 2013. *Atlas linguistique des Petites Antilles*, Paris, Éditions du CTHS, t. 2.
- Asselin, Claire / McLaughlin, Anne, 1994. « Les immigrants en Nouvelle-France au XVII^e siècle parlaient-ils français ? », in : Mougeon, Raymond / Beniak, Édouard, *Les origines du français québécois*, Sainte-Foy, Presses universitaires de Laval, 1994, 101-130.
- Barbe, Lucien, 1907. *Dictionnaire du patois normand en usage à Louviers et dans les environs*, Louviers, Izambert.
- Bernabé, Jean, 1987. *Grammaire créole. Fondas kréyol-la*, Paris, L'Harmattan.
- Buridant, Claude, 2000. *Grammaire nouvelle de l'ancien français*, Paris, SEDES.
- Chaudenson, Robert, 1974. *Le lexique du parler créole de la Réunion*, Paris, Champion, 2 vols.
- Chaudenson, Robert, 1981. *Textes créoles anciens : La Réunion et Ile Maurice*, Hamburg, Buske.
- Chauveau, Jean-Paul, 2009. « Des dialectalismes de France dans les créoles ? », *Creolica*, 4 juin 2009.
- Chauveau, Jean-Paul, 2012. « Des régionalismes de France dans le créole de Marie-Galante », in : André Thibault (ed.), *Le français dans les Antilles : études linguistiques*, Paris, L'Harmattan, 51-100.
- DECA = *Dictionnaire étymologique des créoles français d'Amérique*, fichiers provisoires, modifiés en 2012. <<http://www.uni-bamberg.de/romling1/deca/fichiers-provisoires/>>
- DECOI = *Dictionnaire étymologique des créoles français de l'océan Indien*, 2^e partie, 1993, 1^{re} partie, 2000, Hamburg, Helmut Buske.
- Delumeau, Fabrice, 2006. *Une description linguistique du créole guadeloupéen dans la perspective de la génération automatique d'énoncés*, thèse, Paris X.
- Deseille, Ernest, 1884. *Glossaire du patois des matelots boulonnais*, Paris, Picard.
- Dict16-17 = Claude Blum et al., *Corpus des dictionnaires des 16^e et 17^e siècles*, Classiques Garnier numérique.
- DLF = Valdman, Albert / Kevin J. Rottet, 2009. *Dictionary of Louisiana French as Spoken in Cajun, Creole and American Indian Communities*, University Press of Mississippi.
- DMF = Martin, Robert (ed.), *Dictionnaire du moyen français (DMF) 1330-1500*. [ouvrage électronique consultable sur le site de l'ATILF-CNRS <<http://www.atilf.fr/dmf/>> (version 2012)], 1998-.
- Faine, Jules, 1936. *Philologie créole. Études historiques et philologiques sur la langue créole d'Haïti*, Port-au-Prince, Imprimerie de l'État.
- FEW = Wartburg, Walther von, *Französisches Etymologisches Wörterbuch. Eine darstellung des galloromanischen sprachschatzes*, 25 vol., Leipzig / Bonn / Bâle, Teubner / Klopp / Zbinden, 1922-2002 [certains articles de la lettre B sont en cours de réélaboration et sont consultables en ligne <<http://www.atilf.fr/spip.php?article168>>].
- Fleury, Jean, 1886. *Essai sur le patois normand de La Hague*, Paris, Maisonneuve frères et C. Leclerc.

- FonSingConcordances = Fon Sing, Guillaume : *Corpus de textes anciens en créole mauricien* : <http://concordancemmc.free.fr/index.htm>
- Fournier, Nathalie, 2002. *Grammaire du français classique*, Paris, Belin.
- Guerlin de Guer, Charles, 1901. *Le parler populaire dans la commune de Thaon (Calvados)*, Paris, Bouillon.
- Hamel, Pierre, 2004. *Faôt s'ardréchi ! : René Saint-Clair, dernier trouvère en langue normande ?*, Turquant, Cheminements.
- Hazaël-Massieux, Marie-Christine, 2008. *Textes anciens en créole français de la Caraïbe. Histoire et analyse*, Paris, Publibook.
- HCBD = Valdman, Albert, 2007. *Haitian Creole-English Bilingual Dictionary*, Indiana University, Creole Institute.
- Héron, Alexandre (ed.), 1969. *Glossaire de la Muse normande de David Ferrand. Dictionnaire du pays de Caux (patois normand)*, Rouen, Genève, Slatkine reprint (Bibliothèque des dictionnaires patois de la France. Première série, 8).
- Huguet, Edmond, 1925-1973. *Dictionnaire de la langue française du seizième siècle*, Paris, Champion.
- Joret, Charles, 1881. *Essai sur le patois normand du Bessin ; suivi d'un dictionnaire étymologique*, Paris, F. Vieweg.
- Jourdain, Élodie, 1956. *Le Vocabulaire du parler créole de la Martinique*, Paris, Klincksieck.
- Lechanteur, Fernand, 1951. « La Langue de Rouen au XVII^e siècle », *Annales de Normandie*, 2/2-3.
- Lepelley, René, 1974. « Le parler normand du Val-de-Saire (Manche) : phonétique, morphologie, syntaxe, vocabulaire de la vie rurale », *Cahier des Annales de Normandie*, 7, 5-442.
- Lepelley, René, 1980. « Les régionalismes dans le mémoire de Pierre Rivière, paysan normand du XIX^e siècle », *Linguistique*, 16/2, 68-90.
- Ludwig = Ludwig, Ralph / Montbrand, Danièle / Pouillet, Hector / Telchid, Sylviane, 2002. *Dictionnaire créole français*, Maisonneuve et Larose / Servedit / Editions Jasor (2^e éd.).
- Maze, Camille, 1903. *Étude sur le langage de la banlieue du Havre*, Paris, Dumont.
- Métivier, Georges, 1870. *Dictionnaire franco-normand ou Recueil des mots particuliers du dialecte de Guernesay*, London, Williams and Norgate.
- Moisy, Henri, 1887. *Dictionnaire de patois normand en usage dans la région centrale de la Normandie*, Caen, Delesques.
- Mougeon, Raymond, 2008. « Le français s'impose en Nouvelle-France », in: Plourde, Michel / Georgeault, Pierre (ed.), *Le français au Québec. 400 d'histoire et de vie*, Québec, Fides, Conseil supérieur de la langue française (2^e édition), 74-81.
- RC = Confiant, Raphaël, 2007. *Dictionnaire créole martiniquais – français*, Matoury, Ibis Rouge, 2 vols.
- Robin, Eugène, 1879. *Dictionnaire du patois normand en usage dans le département de l'Eure*, Évreux, Hérissay.
- Schortz, Michèle, 2002. *Spécificités du parler d'Yport*, Orebro ; consulté sous forme électronique à l'adresse suivante : http://yport.web.free.fr/parler_yport.pdf
- Telchid, Sylviane / Pouillet, Hector, 1990. *Le créole (guadeloupéen) sans peine*, Assimil, Chennévières-sur-Marne.
- Thibault, André, 2008a. « Français des Antilles et français d'Amérique : les diatopismes de Joseph Zobel, auteur martiniquais », *RLiR* 72, 115-156.

- Thibault, André, 2008b. « Les régionalismes dans *La Rue Cases-Nègres* (1950) de Joseph Zobel », in : Thibault, André (ed.), *Richesses du français et géographie linguistique*, Bruxelles, De Boeck / Duculot, 2 vols, t. 2, 227-314.
- Thibault, André, 2009. « Français d'Amérique et créoles / français des Antilles : nouveaux témoignages », *RLiR* 73, 77-137.
- Thibault, André, 2012. « Le renforcement affectif de la négation : le cas de *pièce*, créolisme littéraire de Patrick Chamoiseau », in : Dörr, Stephen / Städtler, Thomas (ed.), *Ki bien voldreit rai-sun entendre : Mélanges en l'honneur du 70^e anniversaire de Frankwalt Möhren*, Strasbourg, Éditions de linguistique et de philologie, 281-297.
- Tourneux, Henry / Barbotin, Maurice, 2008. *Dictionnaire pratique du créole de Guadeloupe (Marie Galante)*, Paris, Karthala.
- Valdman, Albert, 1992. « On the social-historical context in the development of Louisiana and Saint-Domingue creoles », *JFLS* 2, 75-95.
- TL = Tobler, Adolf / Lommatzsch, Erhard, *Altfranzösisches Wörterbuch*, 11 vol., Berlin / Frankfurt / Wiesbaden, 1925-2002.
- TLFi = *Trésor de la Langue Française Informatisé*, Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS) / Analyse et Traitement Informatique de la Langue Française (ATILF) / Université Nancy 2 (accessible sur Internet : <http://www.cnrtl.fr/definition>).

Corpus textuel

- Bascan, Louis, 1903. *Monologues normands pour ceux qui veulent rire*, Paris, Champion.
- CLM = Blum, Claude *et al.* *Corpus de la littérature médiévale des origines au 15^e siècle*, Classiques Garnier numérique.
- Ernst, Gerhard / Wolf, Barbara, 2005. *Textes français privés du 17^e et du 18^e siècle*, Tübingen, Niemeyer, CD-ROM.
- FRANTEXT = Analyse et Traitement Informatique de la Langue Française (ATILF) / Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS), *Base de données textuelles Frantext*, 1999ss. <http://www.inalf.fr/frantext>.
- Halford, Peter W., 1994. *Le français des Canadiens à la veille de la Conquête : témoignage du père Pierre Philippe Potier, s.j.*, Ottawa, PU d'Ottawa.
- Lepelley, René, 1995. *Paroles de Normands : textes dialectaux du XII^e au XX^e siècle*, Stéphane Laîné / Pierre Boissel (ed.), PU de Caen.
- Métivier, Georges, 1831. *Rimes guernesaises par un câtelain*, Guernesay, Mauger.
- Mourant, A. (ed.), 1865. *Rimes et poésies jersiaises*, Jersey, Touzel Falle.
- Veucelin, Ernest, 1887. *Récits villageois en patois normand du pays d'Ouche, cantons de Beaumesnil, la Ferté-Fresnel et Broglie*. Bernay, Veucelin.